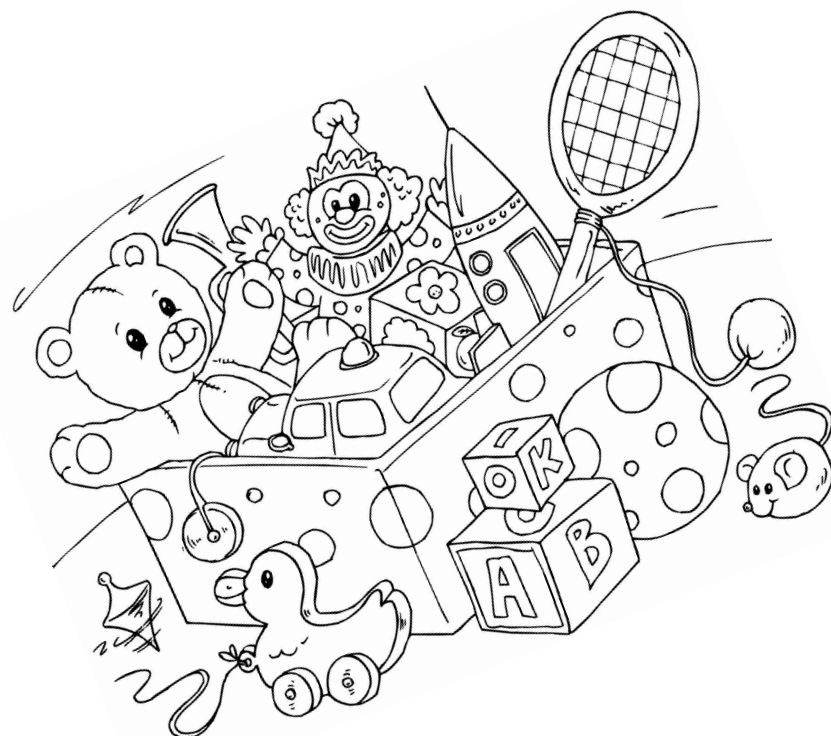


18ème Vide Greniers à HERRLISHEIM
Dimanche 8 Septembre 2024
De 6h à 18h



Pour tout renseignement, contactez :



handballclubrhenan@hotmail.com



Handball Club Rhénan



Laura ESCHBACH - 06/60/03/29/01
Jeremy GEORG - 07/71/20/18/93
Merci d'appeler après 18h.



TOUJOURS VAILLANT
HBC RHÉNAN

REGLEMENT DU VIDE GRENIER :

- Le vide grenier est ouvert uniquement aux particuliers. INTERDITS AUX PROFESSIONNELS.
- Le Handball Club Rhénan se réserve le droit de refuser tout exposant qui ne se conforme pas à la réglementation.
- Les stands de boissons et de restauration sont exclus, car réservés aux organisateurs.
- **L'inscription est prise en compte au moment du règlement en espèce ou par chèque à l'ordre du HANDBALL CLUB RHENAN. Les places non payées ne sont pas réservées.**
- Le prix des emplacements est de 13,00 euros les 5 mètres linéaires.
- Une caution « propreté » de 20 € par exposant est demandée à l'inscription.
- Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations.
- HEURE D'OUVERTURE : à partir de 6 heures pour l'installation des stands.
- Les places non occupées à 8 heures seront remises à la disposition de l'organisateur et ne seront pas remboursées.
- La manifestation aura lieu même en cas d'intempéries.
- **Il est interdit de laisser votre voiture sur votre emplacement. Un parking est prévu pour les exposants.**

Les exposants s'engagent en outre, à ne pas contrevenir aux réglementations en vigueur:

1. La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite
2. L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du vide-greniers.
3. Toute manifestation bruyante est interdite et l'exposant s'engage à ne pas troubler l'ordre public.
4. Les animaux doivent être tenus en laisse, nous ne pourrions être tenus pour responsable en cas d'accident.
5. Il est expressément admis et accepté par les exposants que la responsabilité du HANDBALL CLUB RHENAN ne pourra en aucun cas être recherchée du fait de dommages survenant aux espèces des exposants, ni aux biens ou marchandises exposés par ceux-ci. Le Handball Club Rhénan n'a souscrit aucune assurance pour la couverture de ces dommages. Les exposants feront leur affaire personnelle de tels dommages et, le cas échéant, s'engagent à obtenir de leurs assureurs une renonciation dans les mêmes termes à tous recours contre le Handball Club Rhénan organisateur
6. Les exposants restent par ailleurs responsables de tous dommages causés aux tiers par leurs matériels, leurs produits ou leurs installations. Il est demandé aux exposants de respecter l'intégrité des clôtures des riverains, l'accrochage de marchandises sans leur accord est interdit.

- DECHETS: L'exposant s'engage à laisser son emplacement dans un parfait état de propreté à la fin de la manifestation et à emporter ses déchets (invendus, cartons, emballages ...). La caution de 20 Euros demandée à l'inscription sera remboursée après constat de la propreté de l'emplacement par l'organisateur.

Talon réponse à retourner avant **le 17 Août 2024** à :
Sylvie GEORG 21 rue des Pommiers 67850 HERRLISHEIM
ou par mail : handballclubrhenan@hotmail.com

Nom et Prénom :

Adresse postale complète (Rue, N°, CP, Ville)

Tél Mobile :

Adresse Mail :

Numéro de carte d'identité ou passeport (Obligatoire):

Délivré(e) le : par.....

-> Joindre une photocopie recto/verso de votre pièce d'identité.

1 emplacement de 13 € = 5 mètres

Nombre(s) d'emplacement(s) X 13 € = €

+

Caution « Propreté », 20€.

**-> Paiements séparés pour l'emplacement et la caution.
Chèques à l'ordre du Handball Club Rhénan.**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement
et certifie sur l'honneur ne pas être professionnel:

Le

Signature de l'exposant :

